

LE MOT DU MAIRE PIERRE SUZZARINI

Je ne peux commencer cet éditorial sans saluer la mémoire de Monsieur Jean-Jacques Rameau. Un homme qui a mis son expertise et ses compétences au service de la commune de Mens. Son regard averti sur la culture a fait qu'il a imposé cette dernière comme outil de développement citoyen et l'a érigée au rang de politique publique. À cela s'est ajoutée la volonté d'informer, de communiquer. Merci Monsieur Rameau et toutes mes condoléances à Mireille, sa femme, et toute sa famille.

Au mois de janvier, nous pourrons (enfin) nous rencontrer lors d'une réunion publique, celle des vœux. Nous pourrons échanger sur un bilan d'étape et sur les perspectives des trois bonnes années qui restent pour ce mandat. L'idée n'est pas tant de faire une liste d'actions, de travaux, de décisions prises ou futures mais surtout de partager ensemble la volonté de modifier notre quotidien, dans le cadre de Mens *Petites Villes de Demain*, pour viser un environnement vivable dans le futur. Notre société devant être bien sûr également inclusive en s'adressant à toutes et tous. Le préfet nous rend visite à Mens le 16 décembre pour signer ce programme PVD.

À partir de là, les programmes d'urbanisme, le bâti public et privé et une véritable politique du logement, les mobilités apaisées (circulation et stationnement), les équipements touristiques (pour un éco-tourisme), le soutien au commerce, à l'artisanat, à la vie associative, les modifications de l'espace public au profit de la convivialité et des rencontres, prennent toute leur place. Des habitudes devront changer et je conçois le trouble que cela peut générer mais après nous nous féliciterons du bien vivre ensemble.

2023 sera l'année de l'aménagement de la rue des Alpagnes et, nous l'espérons, l'année de la pérennisation de la ligne SNCF Grenoble-Gap, avec le retour fêté du train ce 11 décembre.

Le quotidien du mois de décembre est l'arrivée des décorations de Noël. Tout le monde peut faire un geste devant chez lui. Les illuminations, branchées sur l'éclairage public, s'arrêteront en même temps que ce dernier avec l'extinction expérimentée de 22h à 6h. Le calendrier de l'Avent ira de porte en porte. Rapprochez-vous de Mixage ! Le Père Noël sera là le 10 décembre à 17h. Rendez-vous dès le 3 décembre avec le Téléthon.

Je vous souhaite d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année.



Photo : © Gentiane Vernay

- 02 INFOS MUNICIPALES
- 08 VIE DU VILLAGE
- 10 COIN DES ASSOCIATIONS
- 14 EXPRESSION DE LA MINORITÉ
- 15 COURRIER DES LECTEURS
- 16 ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT

En Bref !**QUELQUES-UNES DES ACTIONS DES COMMISSIONS ET DES ÉLU.ES****ÉNERGIE :**

⇒ Commission d'appel d'offre dans le cadre des travaux sur l'amélioration énergétique des bâtiments communaux. Participation à la première réunion avec le cabinet Thévenet retenu suite à l'appel d'offre sur la rénovation thermique des bâtiments communaux.

URBANISME – MOBILITÉS :

⇒ Visite de la commission mobilités à St Paul-les-Monestier du mobilier urbain artistique fabriqué par les habitant.es pour la sécurisation de la route départementale qui traverse le village, dans le cadre de l'opération *Paysage Paysages*, « Ma route est une oeuvre d'art » portée par le Département et le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de l'Isère (CAUE).

TOURISME :

⇒ Réunion du comité de pilotage sur les parcours de promenades, patrimonial et d'orientations avec la communauté de communes, la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Orientations, le département et la commune afin de déterminer les divers partenariats possibles, s'assurer d'une cohérence sur l'ensemble des projets.

ENFANCE – JEUNESSE :

⇒ Participation à la commission *Petite enfance* de la CCT : point sur l'accueil collectif et individuel.

ANIMATION – ASSOCIATIONS :

⇒ Réunion sous la Halle avec les riverains et associations organisatrices de manifestations dans ce lieu. Échanges et réflexions sur le bruit engendré par les animations. Étaient représentées plusieurs associations (*Prochaine sortie, Hotel Europa, Mens Alors*), un commerçant et 3 habitants. Une charte d'utilisation de la Halle va être travaillée entre tous les acteurs et actrices.

⇒ Réunion avec le CORAT (association organisatrice du rallye) pour le choix des arbres et des lieux de plantation : 8 arbres vont être plantés à l'étang, au Jardin de la Cure, au Parc au Crocodile.

Économie :

⇒ Restitution de l'enquête de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Des axes et actions identifiés à travailler.

GENTIANE VERNAY**À VOS AGENDAS !****TÉLÉTHON 2022**

La commune de Mens et l'association *Rochassac* sont sur le marché le samedi 3 Décembre à partir de 8h.

Vente : boudin et pommes cuites. Boisson chaudes (vin, thé, café).

(article entier sur le TUM de novembre).

⇒ les colis de Noël seront distribués le samedi 17 décembre à partir de 13h30 dans la salle du conseil municipal. Ils seront livrés aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer

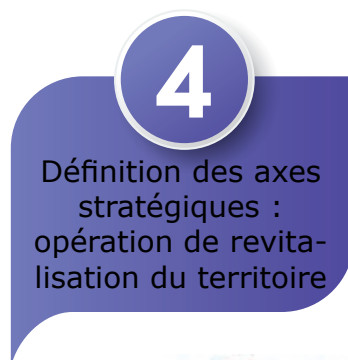
⇒ une invitation (avec bulletin d'inscription à retourner à la mairie) sera envoyée pour le repas des aînés aux habitants de 75 ans et plus et qui n'ont pas choisi le colis. Celui-ci aura lieu le samedi 21 janvier 2023.

LA TOUSSAINT COLORE LE CIMETIÈRE

Merci à toutes les familles qui fleurissent et entretiennent les concessions de leurs proches à cette occasion.

Toutes ces couleurs embellissent le cimetière.





POINT D'ACTUALITÉ DU PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN

Le Maire, le Président de la Communauté de communes, Le Conseil Départemental et M. le préfet signeront à Mens, le 16 décembre la convention-cadre *Petites Villes de Demain*.

Le document complet sera présenté lors de la permanence PVD du 21 décembre à 16h en Mairie puis accessible en ligne sur le site internet ou consultable en Mairie.

RETOUR SUR L'ENQUÊTE HABITANTS SUR LE PROJET DE TIERS-LIEU : l'analyse est consultable à l'accueil de Mairie et bientôt sur le site.

LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS : une autre façon d'habiter à Mens, solidaire et intergénérationnelle. Vers une expérimentation d'un dispositif d'offre de chambre solidaire chez l'habitant en occupation temporaire en centre-bourg.

La CCT et son CIAS proposent d'accompagnement des propriétaires désireux de se lancer dans l'expérimentation de partage de leur logement. L'association DIGI (Domicile Inter Générations Isérois) a été mandatée pour encadrer et animer ce nouveau mode d'habiter et mettre en lien les différentes parties.

VOUS AVEZ UNE CHAMBRE DISPONIBLE CHEZ VOUS ?

L'idée est d'offrir une solution d'accès à une chambre chez l'habitant à ceux qui sont en recherche sur notre commune et de permettre aux personnes d'accueillir à leur domicile quelqu'un pouvant leur rendre des petits services au quotidien contre un loyer mensuel entre 100€ et 200€. Les animateurs de DIGI sont là pour que la cohabitation se passe bien.



RENSEIGNEMENTS : DIGI tel : 04 76 03 24 18 / secretariatdigi38.org / www.digi38.org

VOUS RECHERCHER UNE CHAMBRE À LOUER ?

Contactez le service logement de la CCT : 04 76 34 44 29

Un spectacle cabaret sera proposé début d'année prochaine à Mens !

AMANDINE DELUS

ASSOCIATIONS : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Les dossiers de demande de subventions pour l'année 2023 sont disponibles à la mairie ou téléchargeables sur le site.

Ils devront être complétés et déposés avec toutes les pièces avant le MARDI 31 JANVIER 2022



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE DE MENS S'ÉTEINDRA LE 7 DÉCEMBRE !

UNE ANNÉE DE PRÉPARATION

Depuis septembre 2021, élu.es et commission municipale « énergie » se sont emparés du sujet de l'éclairage nocturne et de sa possible extinction.

Des retours d'expériences ont d'abord été collectés auprès de communes voisines déjà engagées dans une démarche d'extinction de leur éclairage la nuit (Tréminis, Châtel-en-Trièves...). La faisabilité technique de l'extinction à Mens a ensuite été évaluée avec le soutien de TE38, le syndicat d'électrification de l'Isère, auquel la commune a adhéré au printemps 2022. Quelques travaux préalables à l'extinction ont été identifiés, avec un coût pouvant être amorti en moins d'un an par les économies d'énergie générées par l'extinction elle-même.

En septembre, plusieurs visites nocturnes du bourg et des hameaux ont permis d'identifier les aménagements nécessaires (notamment repérages) pour sécuriser le domaine public lors des déplacements piétons en période d'extinction. Ces visites ont été animées par le bureau d'étude Athena-Lum (de Châtel-en-Trièves) et ont réuni commission, élu.es, habitant.es et gendarmerie.

Le 7 octobre, une réunion publique de présentation du projet d'extinction de l'éclairage public et de recueil des avis des habitant.es a permis de constater un fort assentiment sur cette mesure. Le 12 octobre, le conseil municipal votait à l'unanimité en faveur de l'extinction de l'éclairage public ! Les travaux d'infrastructure nécessaires en préalable à l'extinction ont donc été réalisés en novembre.

MAIS DÉJÀ, POURQUOI ÉTEINDRE NOTRE ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Il s'agit de contribuer à préserver la biodiversité, ce vivant dont nous faisons partie et sans lequel nous ne pouvons/pourrions exister. D'une part en limitant les dérèglements du climat grâce à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

D'autre part en ne perturbant plus directement de nombreuses espèces (l'espèce humaine comprise !) avec un éclairage artificiel la nuit. Enfin, l'extinction permettra des économies financières. Pour rappel, à Mens l'éclairage public représente une facture de 14 500 € par an. Son extinction nocturne devrait permettre de réduire la facture à environ 8 700 €, une réduction pertinente en ces temps

d'augmentation des prix de l'énergie. Les économies réalisées seront affectées à la transition écologique.



QUELLES SERONT LES MODALITÉS PRATIQUES DE L'EXTINCTION ?

L'extinction de l'éclairage public du bourg et des hameaux de la commune débutera le 7 décembre 2022. Elle aura lieu de 22h à 6h du matin entre le 30 septembre et le 1^{er} juin. En juin, juillet, août et septembre elle ne commencera qu'à minuit sur les lieux de vie principaux ou touristiques (par exemple le centre historique).

Ces horaires ont été choisis en raison des rares déplacements nocturnes des habitant.es constatés dans le village par la commission en dehors de la période estivale. Enfin, nous savons que des communes voisines qui avaient choisi au départ une plage d'extinction plus courte (par exemple de 23h à 5h) l'ont finalement prolongée (de 22h à 6h). Il sera enfin possible de retarder l'extinction lors d'événements festifs, si besoin. La commune sollicitera artisans et commerçants pour l'accompagner dans la démarche d'extinction et une information des différents textes de lois existants sera faite (information disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/pollution-lumineuse>).

L'extinction du panneau lumineux de la commune est également prévue. Au printemps 2023, c'est-à-dire à l'issue d'une période de 6 mois, un bilan sera réalisé avec les habitant.es afin d'identifier d'éventuelles améliorations nécessaires pour mieux vivre l'extinction de l'éclairage public sur notre commune. Tout au long de ce délai, les élu.es et les membres de la commission « énergie » se tiendront à l'écoute des habitant.es.

QUELQUES RECOMMANDATIONS LORS DES DÉPLACEMENTS DE NUIT

L'extinction de l'éclairage nocturne sera signalée aux entrées de la commune (panneaux). Des précautions

seront à prendre de la part des automobilistes et des piétons. Pour les automobilistes, l'expérience montrent qu'ils sont enclins à lever le pied en agglomération n'ayant plus une vue des abords de la route suivie.

Pour les piétons, ils devront s'habituer aux horaires d'extinction dans leur vie quotidienne et penser à se munir de moyens d'éclairage. Les cyclistes devront de leur côté s'assurer du bon fonctionnement de leurs feux avant et arrière et porter des vêtements réfléchissants. Dans la pratique, la nuit est rarement totalement noire, et les obstacles possibles sur les

cheminements auront été signalés par des moyens électroluminescents (suite aux recommandations d'Athena-Lum issues des visites nocturnes).

Le travail de la commission (n'hésitez pas à la rejoindre) et des élu.es se poursuivra après le 7 décembre, avec comme objectif pour 2023 de proposer des investissements pour améliorer l'éclairage public de la commune, en qualité, efficience et intensité. En attendant, il sera désormais possible d'observer constellations et planètes depuis notre village !

LA COMMISSION « ÉNERGIE »



DES ÉCHOS DES DERNIERS CONSEILS COMMUNAUTAIRES DE JUILLET À OCTOBRE 2022 :

Conseil de juillet

⇒ En vue de la rentrée scolaire, l'EMALA (Équipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation) nous a été présentée. C'est un dispositif de l'Éducation Nationale en partenariat avec la Communauté de Communes du Trièves (CCT), le Département et le Réseau CANOPE (Réseau de formation des enseignant(e)s. L'EMALA et ses deux enseignants coordinateurs ont pour objectif de rompre l'isolement des écoles, de veiller au soutien pédagogique, à la coordination et au développement des partenariats. Quelques projets : *École et cinéma* (partenaire Écran vagabond), *Écrans et Réseaux sociaux* (sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux), alimentation (Circuits, ateliers de cuisine), conte, danse, maths, fraternité, laïcité ...

⇒ La protection sociale complémentaire des agents a été votée

⇒ La CCT a validé le tarif du repas à 1€ proposé par la commission vie scolaire pour les QF inférieurs à 1000 €

⇒ Une marque collective a été déposée par la CCT auprès de l'Institut national de la propriété industrielle « *Ravioles du Trièves* ». L'évolution serait d'envisager une Indication géographique protégée

Conseil de septembre

⇒ Convention pour la constitution d'une candidature au programme Leader 2023-2027 dans le cadre d'un périmètre démesuré allant du Diois au Nord Isère !

⇒ Installation de la vidéoprotection sur 3 bâtiments CCT à Monestier-de-Clermont

⇒ Le service Enfance-Jeunesse de la CCT accompagne le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, trice) tant sur le plan financier que pédagogique. Cette année encore il permettra à des jeunes à partir de 17 ans de préparer ce diplôme

Conseil d'octobre

⇒ Présentation du projet « *Trièves Capitale champêtre de la Culture* » : c'est un projet sur 4 ans concernant plusieurs compétences (Tourisme, Patrimoine, Culture ...) en vue de valoriser le Trièves, impliquer les habitant(e)s. Mens et 3 autres communes, Avignonnet, Tréminis, Le Percy participent déjà, Mens a choisi l'agriculture et l'alimentation.

⇒ Vente de l'ex-trésorerie de Mens : Mens rachète ce bâtiment qui sera reconverti en Tiers-lieu, avec différents lieux d'accueil : médiathèque, point touristique, espace de travail partagé. Ceci occasionnera une redéfinition de la place de la Mairie qui pourrait être partiellement restituée aux habitant(e)s

⇒ Attribution des marchés de travaux de la Maison de santé de Mens

⇒ Achat à Mens de salles des Sagnes pour y accueillir des activités du projet de *Pep's Trièves (territoire zéro chômeur de longue durée)*

⇒ Territoire zéro chômeur de longue durée : après 3 ans de préparation, la CCT a été sélectionnée par le ministère du Travail pour entrer dans cette expérimentation nationale. Ce projet, porté par la CCT, vise à créer plusieurs dizaines d'emplois pour les personnes qui en sont privées depuis plus de 6 mois (500 sur notre territoire) et résidant sur le Trièves depuis plus d'1 an, au travers d'activités innovantes, notamment en matière de transition écologique. La CCT a voté un fonds d'amorçage de la future Entreprise à but d'emploi.

⇒ L'Écran vagabond a 40 ans ! Une célébration a eu lieu fin octobre pour marquer cet événement. 1982, 1^{er} projecteur en 16 mm, aujourd'hui 4 projecteurs numériques, 400 bénévoles se sont investis en 40 ans. Ce lieu de convivialité de proximité permet aussi aux enfants de découvrir le cinéma via le programme École et cinéma.

DANIELLE MONTAGNON

LIGNE GRENOBLE - GAP : LE RETOUR DU TRAIN !

**LE 11 DÉCEMBRE, ET LES JOURS SUIVANTS...ON PREND LE TRAIN.
OUI, IL REVIENT. LE TRAIN GRENOBLE-GAP NE S'ARRÊTE PLUS À VIF, IL REVIT
ET ON EN PROFITE !**

UNE VICTOIRE

Ce n'était pas gagné. Il fallait des travaux conséquents et le financement correspondant. C'est grâce au collectif de l'Etoile ferroviaire de Veynes, à des mobilisations dans les gares, à des occupations des sièges de la Direction Régionale de la SNCF, à des interpellations d'élus régionaux qu'enfin, en décembre 2019, les deux Régions, les trois Départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes, l'Etat, la SNCF et la Métro Grenobloise se sont entendus pour apporter les 35 millions nécessaires.

En 2021 et 2022, dans les secteurs les plus dégradés, le ballast est renouvelé, les rails et les traverses changés, la voie protégée des chutes de rochers. Des tunnels sont sécurisés ainsi que le grand viaduc de Casseyre.

UNE FÊTE LE DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

Élus, usagers, musiciens, nous nous rejoindrons en gare de Clelles-Mens à 10h30. Nous prendrons le train à 11h27 pour Lus-la-Croix-Haute où nous retrouverons les passagers venus de Gap ou Veynes. Échanges, buffet en musique, interventions marqueront la joie d'être ensemble dans une gare qui revit, là où le potentiel de la ligne à unir le nord et le sud s'exprime le mieux, ainsi que le besoin majeur de services aux populations rurales. À 13h59, nous repartirons de Lus vers Clelles.

ET APRÈS ?

La SNCF annonce que, pour que la ligne soit pérennisée, il faut réaliser encore 80 à 100 millions d'euros de travaux !

Ce n'est pas gagné. L'un des risques dans la situation, c'est que des financeurs considèrent que les services ferroviaires ne se justifient pas en-dehors du secteur périurbain. En effet, notre branche de Grenoble à Clelles fait partie intégrante du Réseau Express Régional (RER) inscrit dans le Plan de Déplacement Urbain (PDU) de l'agglomération grenobloise.

Un atout qui ne doit pas devenir une condamnation de la continuité de la ligne entre l'Isère et les Hautes-Alpes, entre AURA et PACA, une continuité nécessaire tant pour le service aux habitants que pour le tourisme, la ligne offrant des paysages somptueux. Face à l'argument purement comptable de la faible fréquentation de notre ligne au regard de son coût d'entretien et de fonctionnement, nous disposons de deux leviers.

Convaincre de l'importance des services que la ligne rend aux personnes âgées qui doivent rencontrer un chirurgien à Grenoble, aux étudiants et d'abord à tous les Triévois qui vont travailler en ville, alors que la diminution du nombre de voitures dans la métropole grenobloise est cruciale en matière de santé et de lutte contre le réchauffement climatique.

Atteindre un meilleur niveau de fréquentation de la ligne. Pour cela, nous devons assurer le maillage entre les gares et le territoire autour, tant pour les habitants que pour les visiteurs dont les touristes (tourisme décarboné).

C'est affaire de navettes (notamment avec Mens) de taille appropriée, d'auto-partage, de covoiturage, d'auto-stop organisé, de garages à vélos. Devoir prendre chacun sa voiture pour aller à la gare est une anomalie. Il faut également rendre les tarifs plus attractifs, comme c'est déjà le cas pour les abonnements, et négocier avec la Métropole Grenobloise la continuité tarifaire. Enfin, il faut rendre les gares plus accueillantes et fonctionnelles (plan paysage du Trièves).

Actionner ces leviers, n'est-ce pas là un chantier majeur pour la Communauté de Communes du Trièves qui s'engage dans une stratégie de transition écologique ? À nous tous de faire pencher la balance du bon côté. La municipalité de Mens agit dans ce sens.

Elle a participé à la concertation de l'étude de valorisation de la ligne (étude hélas arrêtée) en tant que commune accueillant une gare, celle de Clelles-Mens. Bien entendu le rabattement vers notre gare sous différentes formes est au cœur de nos objectifs.



LA COMPÉTENCE MOBILITÉS

Cette compétence est détenue pas la Région, la majorité des communes du Trièves ayant refusé qu'elle soit assurée par la Communauté de Communes. La mise en place d'intermodalité autour du train passe donc par des négociations avec ladite Région. C'est un passage obligé pour mener une politique locale dynamique.

Article rédigé par la municipalité de Mens avec les apports de Gérard Leras, du collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes.

PRINCIPAUX HORAIRES D'HIVER

SOUS RÉSERVE D'ÉVOLUTION D'ICI LA RÉOUVERTURE DU 11 DÉCEMBRE

GRENOBLE	8h10	10h23	12h09	12h54	16h04	17h10	18h09	19h28
MONESTIER-DE-CLERM.	9h07	11h10	12h58	13h43	16h53	18h01	19h01	20h23
CLELLES	9h25	11h27	13h14	13h59	17h10	18h17	19h20	20h39
GAP	11h07	13h01	14h48	15h28	18h38	22h00		
GAP	5h00		7h11	11h50	12h51		17h44	18h56
CLELLES	6h36	7h36	8h48	13h26	14h35	16h36	19h19	20h40
MONESTIER-DE-CLERM.	6h54	7h53	9h08	13h44	14h51	16h54	19h35	20h56
GRENOBLE	7h43	8h45	9h57	14h32	15h42	17h43	20h32	21h49

Train et vélo font partie de l'avenir de nos mobilités



RETOUR SUR LA FÊTE DU VÉLO DU 15 OCTOBRE

En 2021, une première initiative avait rassemblée une trentaine de cyclistes pour une balade familiale avec pique-nique. Cette année c'est la commission mobilités qui s'est emparée de l'organisation de cette fête, placée le 15 octobre pour coïncider avec le beau spectacle d'Hôtel Europa « Vélo ! Cet obscur objet de désir » joué deux fois à Bombyx le même week-end.

LES NOUVEAUTÉS DE CETTE ANNÉE :

- Des stands le matin, au parc Joubert (parc du crocodile), réparation de vélos, essais de vélos à assistance électrique (VAE), partage de bonnes pratiques.
- Atelier de décoration des vélos et sérigraphie de tee-shirts et de gilets fluos, et pique-nique dans le parc.
- Parade dans Mens
- Balade familiale, cette année notamment encadrée par la gendarmerie, qu'on remercie.
- Goûter offert par la municipalité.

Le temps magnifique de la journée a favorisé la participation d'une soixantaine de cyclistes et bien davantage si on compte celles et ceux qui sont venus aux stands sans pédaler. Un public très familial, le plus souvent parents et enfants. La sérigraphie a été très appréciée, avec le magnifique dessin illustration « Faites du vélo ».

La grosse caisse a rythmé la parade, guidée par une banderole portée par deux cyclistes, dans les rues

de Mens et la balade fut très joyeuse ! Une bonne ambiance et du plaisir partagé pour la promotion de la petite reine !

Un gros merci à nos partenaires : La Graffeuse, Recycl'art, Roues libres, Les Déjantés du Trièves et Golem Théâtre, et à tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de cette belle fête du vélo et qui se reconnaîtront !

À l'année prochaine !

CLAUDE DIDIER



PETITS ET GRANDS...

...Rendez-vous devant la mairie le samedi 10 décembre à partir de 17h. Nous partirons ensuite tous ensemble chercher le Père-Noël qui s'est perdu dans les rues de Mens. Heureusement, il a perdu des papillotes tout au long du chemin et ses lutins vont nous aider à le retrouver.

Une fois retrouvé, des chants de Noël seront interprétés. Et pour finir, un feu d'artifice sera tiré Avenue Jean Ripert, vers 18h/18h30.

Venez nombreux !

FRANÇOISE STREIT POUR LA COMMISSION ANIMATION



PROCHAINE COLLECTE LE VENDREDI 16 DÉCEMBRE DE 16 H À 19 H 30

ESPACE CULTUREL DE MENS



La prise de rendez-vous est recommandée !

- L'application des mesures barrières et de distanciation sont maintenues mais le passe sanitaire ou le test PCR n'est pas demandé.

- Afin de garantir une sécurité optimale sur nos collectes, nous recommandons aux donneurs de s'inscrire sur le site :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Les personnes n'ayant pas pu s'inscrire pourront donner leur sang mais seront insérées dans les intervalles disponibles.

- **Une forte baisse des dons est sensible depuis quelques mois. Soyez au rendez-vous !!!**

Nous manquons de bénévoles pour préparer les 3 collectes annuelles. Cette tâche prend peu de temps : 1 heure en début d'après-midi pour préparer la salle, 1 heures après la collecte pour remettre le matériel en place. Si vous souhaitez venir nous aider merci de le faire savoir par mail à

adstrieves@gmail.com

ou présentez-vous lors de la prochaine collecte

Merci par avance.

**LA PRÉSIDENTE
ANNIE CHEVILLARD**

SOYONS TOUS PRUDENTS : CONDUCTEURS ET PIÉTONS !

Suite à un constat répété d'excès de vitesse, un rappel pour le bien-vivre dans le village ! Les piétons sont vulnérables surtout les enfants. En tant qu'usager motorisé, il est donc très important de respecter la limitation de vitesse dans le village et de ralentir aux entrées du bourg.

Pour les piétons, marcher sur le trottoir, s'il existe. En présence d'enfants : les faire marcher du côté du mur.

N'hésitez pas à rejoindre les commissions *Aménagement et Mobilité* pour mener une réflexion sur la sécurisation des déplacements dans le bourg !





LA ROUE DE LA SCIERIE CARTON AU PIED DU REMBLAI DE LA ROUTE DE LA MURE

Ce site a été utilisé depuis très longtemps d'abord comme moulin créé par Péliissier-Tanon, alors capitaine châtelain de Mens, **vers 1730**, apparemment pour concurrencer le moulin de Chardeyre appartenant au Conseiller de Mistral. Sur le cadastre de 1828, c'est encore le « moulin Tanon ».

En 1856, ce moulin appartient à Louis Bachasse qui s'oppose au projet de l'actuelle scierie Barthalay. Un compromis est alors fait avec une vanne de dérivation sur le canal d'arrosage à la Croix, pour renvoyer l'eau de celui-ci vers le moulin Bachasse.

Ensuite pendant un siècle, on ne sait plus grand-chose.

Voici les propos recueillis auprès de Paul Carton par Jean-Jacques RAMEAU en 2010 :

La scierie a été installée en 1952 par Paul Carton (1904-1971) et son fils Robert, et a fonctionné jusqu'en 1972. Elle utilisait l'eau du ruisseau de l'Hôte.



La roue verticale placée à l'extérieur du bâtiment a un diamètre de 5,25m. La couronne de cette roue a été réalisée en hêtre à partir de pièces de bois issues d'arbres incurvés. Elle a été montée sur un axe récupéré au moulin des Achards (Cordéac). Cet axe traverse le mur, porté par des paliers en bronze. À l'intérieur, il porte une roue crantée en fonte munie d'ailettes en bois qui entraînent une grande roue en bois (3m diamètre, 50cm de largeur). Par l'intermédiaire d'une courroie, cette roue entraînait l'axe de la scierie de 6m de long sur lequel étaient montées trois poulies entraînant les équipements situés au rez-de-chaussée :

- **une scie battante** à double rangée de dents,
- **une scie circulaire** de 1m de diamètre pour l'usinage des grosses pièces de charpente,
- **une petite scie circulaire** de 0,6m de diamètre pour la fabrication des liteaux.

La scierie travaillait principalement les résineux alpins et le peuplier. Paul Carton bucheronnait et

débardait lui-même ses bois, surtout à Rochassac. Les fûts étaient transportés à Mens par un autre scieur Léon Gras. Le parc à bois était situé à côté, au-dessus de la scierie. Les grumes étaient descendues à l'aide d'un « trinquéballe ». Après fabrication les bois de charpente étaient expédiés vers Marseille.



Plan cadastral 1828 le moulin Tanon est immédiatement à l'amont du « pont neuf ». À noter aussi au confluent avec le ruisseau du Coulagnon une tuilerie Tanon.



aquarelle par Danièle Zanardi

Cette roue, unique dans le Trièves, fait partie du petit « patrimoine de Mens », un jour ou l'autre il faudra aider à la préserver et remettre en état !



1954, quel hiver !

Sources : ADI 7 S2
Relevés AMT 2010-2013



L'Assemblée Générale 2022 de l'association *Mens Alors* ! se tiendra le Samedi 3 décembre à 15 heures à l'Espace Culturel de Mens.

Cette réunion présentera le rapport d'activité 2022 de *Mens Alors* !

Elle sera l'occasion d'associer de nouveaux adhérents à l'association et d'élire le nouveau Conseil d'Administration de Mens Alors !

Vous êtes convié.e.s en tant qu'habitant.e.s, adhérent.e.s, sympathisant.e.s, soutiens, donateurs, mécènes, partenaires et nouveaux résidents désireux de connaître ou de découvrir ses activités annuelles et à venir à rejoindre l'équipe de Mens Alors ! lors de cette prochaine assemblée.

Au plaisir de vous rencontrer !

L'ÉQUIPE DE MENS ALORS !

Siège social : chez Café des Sports – 49, rue du Breuil – 38 710 MENS
contact.mensalors@gmail.com – 06 435 435 92 – www.mensalors.fr

RETOUR EN IMAGE SUR LA 2^E ÉDITION DU FANTASTIQUE FESTIVAL

Le Fantastique festival, le festival de jeux du Trièves, s'est déroulé du 14 au 16 octobre 2022 à l'Espace culturel de Mens. Un public nombreux, entre 250 et 300 personnes sur toute la durée du festival, était au rendez-vous malgré une météo superbe et les multiples propositions événementielles du week-end. L'ambiance était parfaite, l'escape game et les tournois de coinche et de tarot ont fait le plein, les découvertes du jeu de rôle et du jeu de go ont également réunies des curieux.ses de tout âge ! L'équipe bénévole des associations organisatrices du festival *Les Dés calés du Trièves* et *le Poulpe Pirate*, a terminé le week-end bien fatiguée mais heureuse !

L'organisation de l'édition 2023 n'a pas encore démarré mais si des personnes s'intéressent à cet événement ou plus généralement au jeu dans le Trièves, elles peuvent nous contacter à l'adresse de la ludothèque : ludothèque.trieves@gmail.com et les infos sont sur notre site : <https://trieves.games/home>

Un petit mot également pour vous dire que les permanences de la ludothèque continuent tous les mardis de 16h30 à 18h à l'Espace culturel et les soirées jeux adultes le jeudi à

partir de 20h toujours à l'Espace culturel. L'équipe bénévole s'étoffe de nouvelles recrues qui vont permettre d'assurer une régularité hebdomadaire. Si vous souhaitez intégrer l'équipe même de façon très ponctuelle, découvrir et faire découvrir de nouveaux jeux, n'hésitez pas !



Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

LE MERCREDI DE 9H30 À 11H30 À MIXAGES À MENS

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux.

→ **MERCREDI 7** à Mixages, atelier poterie avec Séverine Raphoz, potière

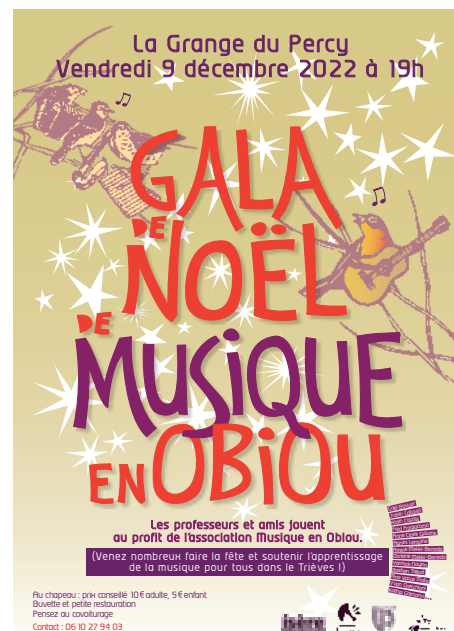
Accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h – Réservation conseillée : tdparents@laposte.net

→ **MERCREDI 30** à Mixages, jeux, échanges et ... massages pour les parents

En parallèle de l'accueil habituel, l'association offre un temps pour soi aux parents. Claire et Joe vous accueilleront dans une autre salle pour un massage bien-être de 15 minutes. Avec ou sans enfants - Réservation des créneaux de massage obligatoire : <http://lite.framacalc.org/w7tt81wzj7-9wz2>

Arrivée libre entre 9h30 et 11h30 – Prévoyez 15 minutes avant votre horaire de massage

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34



L'ASSOCIATION CUEILLE LA VIE A 20 ANS

Créée à l'origine pour assurer un peu d'animation dans la petite maison de retraite de Brachet, l'association s'est développée au fil de ces vingt années et intervient désormais dans les Ehpad de Mens et de Corps.

C'est en effet au début des années 2000 que plusieurs habitantes du canton, déjà investies dans le domaine social, décidèrent de venir à la maison de retraite pour proposer des temps de rencontre et d'activités à nos anciens.

En 2002, Simone Pascal, Andrée Michallet, Geneviève Folmer, Annette Pellegrin soutenues par le directeur et le personnel de l'époque déposèrent les statuts de la première association de bé-

névoles de ce genre en Isère.

Joël Gérin puis Roger Billet ont succédé à Simone Pascal à la présidence de l'association en cultivant toujours le même état d'esprit : être au service des résidents, leur proposer des activités, des moments récréatifs et festifs en complémentarité du travail remarquable réalisé par les animatrices.

Depuis le début, marchés de Noël et lotos ont permis de récolter des fonds pour financer animations et spectacles. Il a fallu que le Covid s'en mêle, limitant les possibilités d'intervention ces deux dernières années.

Les familles par leurs cotisations et les collectivités locales, communes, communauté de communes ont toujours soutenu financièrement l'association.

Nombreux sont les bénévoles, personnes qui avaient un proche à la maison de retraite ou habitant du village, à s'être relayés toutes ces années pour participer activement ou assurer les tâches administratives.

Si les séjours en bord de mer des années 2010 ne sont plus au répertoire du fait de

la plus grande dépendance des résidents, les sorties pique-nique, visites, restaurant sont régulièrement organisées. Les bénévoles assurent dans l'établissement des ateliers de dessin, d'écriture, animent jeux et activités manuelles. L'association fête avec les résidents tous les temps forts de l'année et participera à l'achat de cadeaux personnalisés pour Noël.

Cueille La Vie a aussi bénéficié depuis 2019 du soutien très important apporté par la fondation Jeannine et Maurice Méricot qui a permis de financer des séances de massages, de médiation animale et de musicothérapie.

Entrée désormais dans l'âge adulte, l'association espère que l'amélioration de la situation sanitaire lui permettra à nouveau un fonctionnement serein et lance un appel à toutes les bonnes volontés pour renforcer l'équipe actuelle.

Les sourires et la reconnaissance manifestée par les personnes âgées sont une récompense rare.

Composition actuelle du bureau : **ROGER BILLET**, président, contact 07 76 69 46 16

CHANTAL ROYER, trésorière
LUCETTE JOUBERT, secrétaire




MIXAGES
ESPACE DE VIE SOCIALE


MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

AGENDA MIXAGES

DÉCEMBRE 2022

DU 1ER DÉCEMBRE AU 31 JANVIER

**EXPOSITION
SONORE ET VISUELLE**
ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS AVEC
L'ATTRAPE-VOIX ET LA GRAFFEUSE
« **FORESTIVITÉ** »
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H30
À MIXAGES

DU 1ER AU 24 DÉCEMBRE

**CALENDRIER DE
L'AVANT NOËL VIVANT
À 18H À MENS**

CHAQUE SOIR UN·E HABITANT·E NOUS
ACCUEILLE DEVANT CHEZ LUI/ELLE POUR
PASSER UN MOMENT CONVIVIAL. C'EST
L'OCCASION DE NOUS RENCONTRER...
PLUS D'INFOS À MIXAGES

LE 1ER C'EST À
MIXAGES !

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

**CAFÉ DES PARENTS
DE 10H À MIDI
À O'TALON**

CHÂTEL-EN-TRIÈVES
POUR ÉCHANGER SUR LES SOURIRES ET
LES CRAQUAGES DU QUOTIDIEN.
BIENVENUE À TOUS LES PARENTS DU
TERRITOIRE !

DU 1ER DÉCEMBRE AU 31 JANVIER

**COLLECTE/ÉCHANGE
DE JEUX ET JOUETS**

VOUS DÉPOSEZ (OU PAS) UN JEU/JOUE
VOUS REPARTEZ (OU PAS) AVEC UN AUTRE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H30
À MIXAGES

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

**LES AVENTURES DE
DOLORES WILSON**

SPECTACLE FAMILLE
CONSEILLÉ À PARTIR DE 7 ANS
À 15H

À LA GRANGE DU PERCY
SUIVI D'UN GOÛTER PARTAGÉ
FINANCÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU TRIÈVES ET
TEMPS D'PARENTS
GRATUIT POUR LE PUBLIC

LUNDI 5 DÉCEMBRE

LE REPAS D'ISABELLE

VENEZ CUISINER AVEC ELLES ET EUX À
MIXAGES DÈS 10H OU JUSTE POUR
DÉJEUNER.

**VENDREDI 16 DÉCEMBRE
À 14H**

**INVITATION
L'ÉQUIPE DE MIXAGES VOUS INVITE
AU LANCEMENT DU
RENOUVELLEMENT DE SON
PROJET SOCIAL**

POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE 2024-2028
ANNONCEZ-VOUS À MIXAGES

TOUS LES MARDIS

PERMANENCE LUDOTHÈQUE

AVEC L'ASSOCIATION LES DÉS CALÉS
À L'ESPACE CULTUREL DE 16H30 À 18H
BIENVENUE À TOUTES ET TOUS



153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cc-trieves.fr

CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30 :

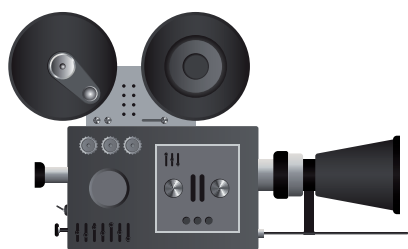
Dimanche 4 décembre :

« Simone, le voyage du siècle » 2h20

Biopic d'Olivier Dahan

Avec Elsa Zylberstein, Elodie Bouchez, Rebecca Marder

Le destin de Simone Veil, son enfance, ses combats politiques, ses tragédies. Le portrait épique et intime d'une femme au parcours hors du commun qui a bousculé son époque en défendant un message humaniste toujours d'une brûlante actualité.



Dimanche 18 décembre :

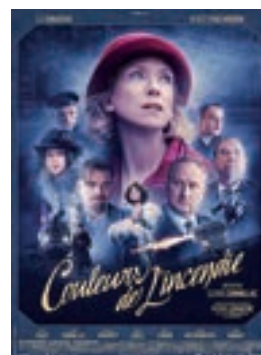
« Couleurs de l'incendie » 2h16

Drame de Clovis Cornillac

Avec Léa Drucker, Benoît Pelvoorde

Adaptation de Couleurs de l'incendie de Pierre Lemaitre, suite de la saga initiée par Au revoir là-haut.

Février 1927. Après le décès de Marcel Péricourt, sa fille, Madeleine, doit prendre la tête de l'empire financier dont elle est l'héritière. Mais elle a un fils, Paul, qui d'un geste inattendu et tragique va la placer sur le chemin de la ruine et du déclassement. Face à l'adversité des hommes, à la corruption de son milieu et à l'ambition de son entourage, Madeleine devra mettre tout en œuvre pour survivre et reconstruire sa vie. Tâche d'autant plus difficile dans une France qui observe, impuissante, les premières couleurs de l'incendie qui va ravager l'Europe.



LA MÉDIATHÈQUE DE MENS



Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 19h

Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h

Jeudi : 16h - 19h

Samedi : 9h - 12h30

Tél: 04.76.34.60.13

mediatheque.mens@cdctrieves.fr

Le cinéma fait une pause pour les fêtes de fin d'année et reprendra le dimanche 15 janvier. Bonnes fêtes à tous !

Organisé par *Prochaine Sortie*
et *l'Écran Vagabond du Trièves*
Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€
Abonnement : 7€
prochainesortie.mens@gmail.com
06 23 77 25 18

SÉANCE SUIVANTE LE DIMANCHE 15 JANVIER.

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site www.ecranvagabond.com

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

La Vie Communale

Mairie de Mens

Votes aux conseils municipaux des mois d'octobre et de novembre 2022.

Au mois d'octobre, lors du conseil municipal et dans le TUM, avec vigueur et responsabilité, nous avons exprimé notre opposition à la délibération mettant fin au bail de gestion du camping par la SARL BLV Loisirs à compter du 30 novembre 2020. Nous avons mis tout particulièrement en garde le maire et la majorité municipale sur les risques financiers et juridiques concernant cette décision.

Compte tenu des enjeux liés à cette décision, nous restons vigilants sur ce projet et nous avons interrogé le maire sur l'avancement de la mise en œuvre de cette décision. A cela, il nous a été répondu que la délibération prise fait l'objet d'une procédure en référé diligentée par le gestionnaire du camping. L'audience est fixée au 15 novembre, le jugement définitif doit être rendu avant fin novembre. Malgré l'enjeu de cette décision et malgré nos alertes, aucune position alternative n'est envisagée à ce jour. Nous continuerons bien évidemment à suivre ce dossier et ses impacts avec la plus grande attention.

Lors des conseils municipaux des 11 octobre et 8 novembre 2022 nous avons approuvé un certain nombre de décisions :

L'extinction de l'éclairage public sur le territoire de la commune de 22 h à 6h en période hivernale et de 24 h à 6 h en période estivale pour les motifs environnementaux et économiques; nous avons demandé qu'une attention particulière soit portée à l'impact sur les commerces et sur les événements qui se déroulent dans la commune.

La cession de 73 m2 bureaux des Sagnes à la communauté de commune. Cette opération permet de rationaliser l'usage de ce bâtiment. Elle permet également à la communauté de commune d'accompagner l'installation dans de bonnes conditions de l'entreprise à but d'emploi crée dans le cadre du dispositif « territoire » zéro chômeur longue durée » avec la mise à disposition de locaux.

L'acquisition du bâtiment de l'ancienne trésorerie auprès de la communauté de commune du Trièves qui permettra de développer des projets dans le cadre de petite ville de demain.

Nous avons également échangé sur l'avancement de la zone artisanale projet prioritaire pour nous afin de développer l'activité économique sur le territoire et la commune de Mens.

Dans cette période où va se mettre en place le projet petite ville de demain et les réflexions sur le budget 2023, nous resterons force de proposition afin que l'argent public soit utilisé de façon optimale au service des habitants.



Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

Merci aux élues et élus de tous bords pour leur travail.
Merci de signaler et justifier le refus de publication de mon courrier du 14/7/2022.

Ubuesque : les courriers doivent être argumentés..., en seulement 150 mots ! On se demande pourquoi la Mairie ne reçoit pas plus de critiques constructives....

Ubuesque : la comcom fait du développement durable, mais « omet » la création d'une commission gouvernance !!!

Traduction, en français, d'un passage en langue de bois, page 3 du TUM de nov. 2022, dernier § de l'art. PVD : « Seules seront entreprises, dans le cadre objectivement corrompu de ce dispositif national et sa dynamique habituelle manipulatrice de Com Verte, les opérations les plus rentables en termes carriéristes et financiers. Toute procédure systématique de critique constructive restera inexistante ou inaccessible. »

Un évincé de l'Agenda 21 du Trièves ; exclu de la commission PVD (mails des 4 et 7 mars 2022),

EMMANUEL LEENHARDT

PS : des nouvelles de la commission cynorrhodon ?

UNE GESTION COLLECTIVE

DE TOILETTES SÈCHES INDIVIDUELLES ?

Bonjour à vous habitantes et habitants de la commune de Mens. Nous sommes quelques un.es à penser que décidément, utiliser l'eau potable pour évacuer nos déchets corporels organiques est absurde ! Surtout alors que l'eau devient une denrée de plus en plus précieuse, et d'autant plus sachant que nos déjections pourraient être une réelle richesse pour nos jardins, nos maraîchers et nos maraîchères.



Nous aimerions donc organiser en partenariat avec la mairie de Mens et la Communauté de Commune, une collecte du produit des toilettes sèches pour les entreprises et les particuliers afin de faire du compost. Si cette idée te paraît pertinente, envoie-nous un mail à l'adresse suivante : manprev@posteo.net.

Nous avons besoin d'être suffisamment de foyers à être intéressés pour avoir suffisamment de poids auprès des instances concernées, et si vous êtes d'accord, on se chargera de porter votre voix. Si vous êtes plus que motivé.e, vous pouvez aussi rejoindre le groupe actif en vous signalant à la même adresse. On pourra ainsi se relayer pour faire avancer le projet, et ainsi nous préparer un futur plus cohérent et plus responsable !!!

Vive le compost!

MANI ISAAC ET MANON PRÉVOST, HABITANT.ES DE MENS



DÉCÈS :

RONAT Robert décédé le 31 octobre 2022
 BARIDON Élise décédée le 2 novembre 2022
 RAMEAU Jean-Jacques décédé le 4 novembre 2022
 ROYER Gérard décédé le 11 novembre 2022
 DURAND Jeanine décédée le 14 novembre 2022

L'ÉQUIPE MUNICIPALE PRÉSENTE SES SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES

Jean Jacques Rameau,



... le fondateur du TUM nous a quittés

Le décès de Jean Jacques Rameau nous laisse dans une grande tristesse. Il nous laisse aussi le souvenir d'un ami du Trièves qui n'a pas ménagé son temps pour notre commune.

Sa vie professionnelle a été consacrée à la transmission du savoir au sein de l'INPG (institut national polytechnique de Grenoble) mais également comme directeur du CUEFA (Centre universitaire d'éducation et de formation pour adultes). Ingénieur de formation, cet engagement en direction des étudiants l'aura conduit à être rapporteur de huit thèses. Après ce parcours bien rempli, Jean Jacques Rameau a choisi de passer sa vie de retraité à Mens et de mettre son expérience, ses compétences et

son talent au service des Mensoises et Mensois en devenant deuxième adjoint sous la mandature de Monsieur Gazin. Particulièrement impliqué dans sa responsabilité culturelle et associative, il aura marqué ses opérations de son caractère exigeant en recherchant toujours le qualitatif.

Comment oublier que c'est lui qui a été le créateur du TUM, guidé, avant l'heure, par ce souci de transparence de l'information au bénéfice de nos concitoyens. Il a imposé ce rythme mensuel pour la parution de cette publication, qui nécessitait un travail conséquent que nos lecteurs n'imaginent pas toujours. De contact très agréable c'était un homme très cultivé qui aimait à nous raconter ses nombreux voyages avec son épouse Mireille.

À Mireille et leurs trois enfants nous présentons dans cette épreuve nos très sincères condoléances

Merci Jean Jacques.

BERNARD CHEVALIER

EN DÉCEMBRE

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 06/12/22

**UN TEMPS
D'ÉCHANGE**
avec les habitant-e-s
à chaque conseil
municipal

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
 secretariat@fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
 Ouverture au public : du lundi au
 vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi
 de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER-ÈRE-S : 04 76 34 61 59

KINÉS :
 Maison médicale : 04 76 34 62 30
 P. Péchoux : 06 18 05 39 91
 V. Bennet : 06 92 93 62 10

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :
 04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT
 FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
 Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE DÉCEMBRE : 14/12/2022. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr